

DEPARTEMENT DE LA SAONE ET LOIRE

Arrondissement d'AUTUN

Canton de LUCENAY-L'EVEQUE

**MAIRIE
DE
SOMMANT
71540**

Tel. Et Fax : 03.85.82.61.10

E-mail : mairie.sommant@wanadoo.fr

Sommant, le 18 mai 2010,

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Cher(e) Concitoyen(ne),

Comme à l'accoutumé, chaque semestre, voici quelques informations utiles, intéressantes, importantes.

• **Migration technologique télévisuelle** : A partir du 16 novembre 2010, la télévision analogique (qui fonctionne avec les antennes « râteaux ») va s'arrêter partout en Bourgogne (partout en France fin 2011), et être remplacée par la télévision numérique (la télévision numérique fonctionne par câble ou par satellite). Si vous n'avez pas encore changé de technologie, il est souhaitable de s'y préparer assez rapidement. Il existe des aides financières, allant de 25 à 250 €, afin de remplacer son ancien matériel. Ces aides peuvent être perçues même par ceux qui ont déjà anticipé cette migration technologique et ont changé leur matériel il y a quelques temps. Il suffit pour percevoir ces aides de remplir et d'envoyer sa demande grâce à un formulaire.

Pour télécharger ou recevoir le formulaire, ou connaître toutes les informations utiles sur le sujet, voici deux adresses Internet : www.tousaunumerique.fr et www.csa.fr, et un numéro de téléphone : **0970 818 818** (coût d'un appel local) du lundi au samedi de 8h00 à 21h00. Si ce numéro ne vous donnait pas entière satisfaction, n'hésitez pas à appeler ou venir chercher un formulaire à la mairie, durant les heures d'ouverture, ou à contacter votre installateur agréé pour les aspects plus techniques.

• **Economies d'électricité** : Grâce à un accord entre le SYDESL et notre commune, vous avez la possibilité de faire installer gratuitement chez vous un appareil (le BluePod) qui permet de réaliser des économies d'énergie électrique. Le BluePod est branché sur votre tableau électrique, il permet de mesurer et réguler la consommation des appareils thermiques (radiateurs et chauffe eau électriques), et de faire ainsi des économies d'énergie généralement comprises entre 5 à 10 %. Cet appareil crée des modulations qui restent insensibles et n'altèrent pas le confort. Il est installé gratuitement par la société Voltalis.

Pour bénéficier du BluePod, trois possibilités : remplir et envoyer le bulletin d'adhésion ci-joint, ou aller sur www.voltalis.com, ou appeler le 0820 222 583 (N° Indigo : 0,09€/min).

• **Activités et divertissements pour les plus de 60 ans** : Tout comme l'année dernière, depuis que les CCAS des communes ont été regroupés au sein de la Communauté de Communes de l'Autunois en un CIAS, les plus de 60 ans peuvent bénéficier de nombreux événements listés dans le document ci-joint (Printemps des retraités, Programme 2010). Pour en bénéficier, il est nécessaire de s'inscrire au moins une semaine à l'avance pour la plupart des manifestations, et plusieurs semaines à l'avance pour les voyages ou visites extérieures.

Certaines visites (comme celle de la biscuiterie Grobost, par exemple), ont été reprogrammées très récemment sur plusieurs journées, vu le succès des demandes.

• **Civilité et respect des biens et des services publics** : La commune dispose d'un enclos à poubelles propre, en bon état, et avec quantité de bacs, à l'entrée du bourg. Cet enclos est destiné aux ordures ménagères non recyclables, déposées dans des sacs poubelles, à l'intérieur des bacs. Certains individus y déposent des déchets non ménagers (télévision, appareils divers, déchets issus de travaux du bâtiment, etc.) ou recyclables (verre, métal, déchets verts, etc.). Au titre des articles R. 632-1 du Code Pénal, et R. 541-76 du Code de l'Environnement, ces déchets doivent être déposés dans les endroits prévus à cet effet, afin d'éviter toute poursuite. Les déchetteries les plus proches sont celles de Reclesne, La Celle en Morvan, et d'Autun.

La commune met à disposition des lieux propres et pratiques, il tient à chacun de nous de respecter, et de faire respecter ceux-ci. Merci de votre compréhension.

Restant à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires, veuillez croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Maire,

Jean-Baptiste PIERRE.